

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre ville rayonne*

Délibération n° : 329

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160553

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Avenant n° 1 à la mission d'ordonnancement, pilotage et coordination pour la construction d'un Centre Dramatique National Comédie de Saint Etienne conclu avec INGEROP Conseil et Ingénierie - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Notre ville rayonne*

Délibération n° : 329

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160553

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Avenant n° 1 à la mission d'ordonnancement, pilotage et coordination pour la construction d'un Centre Dramatique National Comédie de Saint Etienne conclu avec INGEROP Conseil et Ingénierie - Approbation

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne a souhaité entreprendre la reconstruction de la Comédie de Saint Etienne afin de doter le Centre Dramatique National de nouveaux bâtiments répondant tant aux réglementations de sécurité et de confort pour l'accueil des publics – y compris handicapés – qu'aux exigences fonctionnelles d'un tel établissement.

Par délibération n° 258 en date du 6 juin 2011, le Conseil Municipal a autorisé le lancement des consultations de prestations intellectuelles pour la conception de ce bâtiment.

□ **Motivation et Opportunité :**

A l'issue de cette consultation, la mission d'ordonnancement, pilotage et coordination a été confiée à INGEROP Conseil et Ingénierie et notifiée le 2 avril 2012.

La passation d'un avenant n° 1 est devenue nécessaire afin de prendre en compte la prolongation du délai d'exécution et la hausse du montant total des prestations.

□ **Contenu :**

Les modifications sont les suivantes :

- le délai d'exécution de la 2ème partie technique 'réalisation' doit être prolongé de 4 mois en corrélation avec la réalité de l'avancement du chantier. Au cours de la phase réalisation, les modifications et adaptations apportées aux marchés de travaux, ainsi que les aléas et intempéries ont généré un délai supplémentaire,
- le montant initial des prestations était calculé sur une durée de travaux de 24 mois, il est donc augmenté de 9 920,00 €HT pour prendre en compte le nouveau délai d'exécution de la phase réalisation.

Le montant du marché passe donc de 84 440,00 €HT à 94 360,00 €HT, soit de 101 328,00 € TTC à 113 232,00 €TTC soit une augmentation de 11,75 % du montant du marché initial.

La Commission d'Appel d'Offres, dans sa séance du 14 juin 2016 a émis un avis favorable et motivé à sa passation.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne - EPASE

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC : 11 904,00 €

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	11 904 € TTC					
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la passation de l'avenant n° 1 avec l'entreprise INGEROP Conseil et Ingénierie,
- autoriser M. le Maire ou tout représentant ayant reçu délégation, à signer cet avenant dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire Exercices 2016 à 2017 - Chapitre 20 article 2031 Opération 2008P6729
Résultat du vote : 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE